

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BOULIGNY**

Séance du vendredi 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boulogny s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale en date du huit avril deux mille dix-neuf, sous la Présidence de Monsieur Eric BERNARDI, Maire.

PRESENTS :

MM Eric BERNARDI, Maire - Noël BERTRAND, Adjoint – Nicolas CHARPENTIER, Adjoint – Gérard SARAGONI, Adjoint – Raymond KONIECZNY, Conseiller Municipal – Roger NOBLET, Conseiller Municipal – Gérard FISCHESSE, Conseiller Municipal - Jean Michel BRUSCO, Conseiller Municipal – Jean-Louis PEDROTTI, Conseiller Municipal.

Mmes Janine ROUVELIN, Adjointe - Frédérique BORKOWSKI, Adjointe – Diana QUENT, Adjointe - Michèle ARCANGELI, Conseillère Municipale – Elvira BERTELLE, Conseillère Municipale - Muriel DELOGU, Conseillère Municipale - Christiane RYMDZIONEK, Conseillère Municipale – Viviane MAGI, Conseillère Municipale - Karine RIGOLET, Conseillère Municipale.

ABSENTS REPRESENTES :

M Sébastien IGEL, Conseiller Municipal par Mme Diana QUENT, Adjointe.
Mme Myriam KINTZINGER, Conseillère Municipale par M Jean-Louis PEDROTTI, Conseiller Municipal.

EXCUSES :

M Philippe CAUQUIS, Conseiller Municipal.
Mme Anne-Marie DONETTI, Conseillère Municipale.

ABSENTE :

Mme Sylvie SCHNEIDER, Conseillère Municipale.

Le quorum étant atteint, Madame Diana QUENT est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 23

Le compte-rendu de la séance du 27 mars 2019 a été adopté.

*Le Maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance
à la porte de la Mairie le 16 avril 2019 et transmis au
contrôle de légalité le 17 avril 2019*

Ordre du jour :

	Informations
20190412/01	Compte Administratif 2018
20190412/02	Compte de Gestion 2018
20190412/03	Affectation du Résultat
20190412/04	Vote des taux communaux 2019
20190412/05	Budget Primitif 2019
20190412/06	Subventions 2019 accordées à des associations
20190412/07	Subventions 2019 accordées à d'autres bénéficiaires
20190412/08	Subventions 2019 accordées aux établissements d'enseignement
20190412/09	Subvention 2019 au CCAS.

INFORMATIONS DU MAIRE :

- Monsieur le Maire s'excuse pour l'envoi tardif des documents budgétaires en raison d'une modification de dernière minute à la demande de la DGFIP.
- Rappel : les élections Européennes auront lieu le 26 mai prochain. Nous avons besoin d'élus pour tenir les bureaux de vote.
- Le 11 avril, nous avons été victimes d'actes de vandalisme à l'espace Mandela par des adolescents (détérioration du garde-corps du podium, d'une partie de la main courante pour l'accès au podium, briques barbecue lancées sur le toit)
Un rendez-vous a été pris mardi 16 avril pour porter plainte.
- Une réunion du Conseil Syndical du SICOM a eu lieu mercredi 10 avril pour le vote du Budget. Il apparaît que la TEOM va augmenter de + de 12 % suite au nouveau marché passé. Les élus de Boulogny ont voté « contre » le budget.
Une information sera communiquée à la population afin d'expliquer cette augmentation.
- Monsieur le Préfet de la Meuse nous a fait parvenir la synthèse des contributions recueillies dans les cahiers citoyens ou exprimées lors des débats dans le département. Ce document va être transmis à tous les membres du Conseil Municipal.
- Prolongation du congé Longue maladie de Françoise SCARPELLI jusqu'en octobre 2019.

Présentation détaillée du Compte Administratif 2018 et du Budget Primitif 2019 par Nicolas CHARPENTIER.

Gérard FISCHESSE : voudrait savoir si le balayage des rues sera réalisé par une entreprise comme l'année précédente. Il constate qu'une dépense de 5 000 € a été faite pour la réparation de la balayeuse appartenant à la Commune.

Noël BERTRAND : cette prestation n'a pas été concluante car la balayeuse utilisée n'était pas adaptée à la géométrie de nos rues, notamment rue de la Libération. Sera fait par notre Service Technique.

Eric BERNARDI :

- L'Etat a prévu une augmentation de 2,2 % des bases d'imposition sur toutes les taxes.
- La Dotation Solidaire Rurale va augmenter ; Boulogny étant chef-lieu de canton, un rééquilibrage va être réalisé avec Spincourt (ancien chef-lieu de canton).
- L'Etat a prévu, pour les années à venir, une baisse des dotations équivalant à 13 milliards d'euros sur l'ensemble des Communes.

Gérard FISCHESSER souligne que les montants attribués en « Réserves » ne sont pas des dépenses imprévues et que toutes dépenses imprévues doivent faire l'objet d'un virement de crédit, soumis au Conseil Municipal.

Eric BERNARDI comprend tout à fait et demande s'il souhaite qu'une modification soit effectuée. Gérard FISCHESSE ne souhaitant pas rectifier ; Eric BERNARDI rappelle néanmoins que le crédit porté au budget pour dépenses imprévues, tant en section d'Investissement qu'en section de Fonctionnement ne peut excéder 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section.

A voir pour l'an prochain.

N°20190412/01 Compte Administratif 2019 :

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2018 qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses :	2 274 859,90 Euros
Recettes :	4 178 311,74 Euros
<u>Résultat de l'exercice</u> :	1 903 451,84 Euros

Section d'Investissement :

Dépenses :	556 864,73 Euros
Recettes :	265 729,95 Euros
<u>Résultat de l'exercice</u> :	- 291 134,78 Euros

Ce qui représente un excédent global pour l'exercice 2018 de 1 612 317,06 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE Madame Janine ROUVELIN, 1^{er} adjoint pour présider la séance, Monsieur le Maire s'étant retiré avant le vote.

APPROUVE le Compte Administratif 2018.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/02 **Compte de Gestion 2018 :**

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le Compte de Gestion 2018 établi par Madame le Comptable Public d'Étain.

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/03 **Affectation du Résultat :**

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal,

Après avoir constaté que le Compte Administratif 2018 présente un excédent de Fonctionnement de clôture de 1 903 451,84 Euros et un déficit d'Investissement de clôture de - 291 134,78 Euros,

DECIDE à l'unanimité d'affecter la somme de 291 134,78 Euros à l'article R 1068 du Budget Primitif 2019.

Le solde, soit 1 612 317,06 Euros, est repris à l'article R 002 du Budget Primitif 2019 en recettes de Fonctionnement.

REPORTE le déficit d'Investissement de clôture de - 291 134,78 Euros à l'article D 001 du Budget Primitif 2019 en dépenses d'Investissement.

PRECISE qu'il n'y a pas de restes à réaliser 2018.

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/04 **Vote des taux communaux 2019 :**

7 – Finances locales 7.2 Fiscalité

Sur proposition de Monsieur le Maire après consultation de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer les taux communaux suivants pour l'année 2019 :

Taxe d'Habitation	20,06 %
Taxe Foncière (bâti)	35,87 %
Taxe Foncière (non bâti)	83,89 %

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/05 **Budget Primitif 2019 :**

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :
(voté par chapitre en Fonctionnement et par opération en Investissement)

Section de Fonctionnement :

Dépenses :	4 153 198,06 Euros
Recettes :	4 153 198,06 Euros

Section d'Investissement :

Dépenses :	1 796 447,78 Euros
Recettes :	1 796 447,78 Euros

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/06 : Subventions 2019 accordées à des associations :

7 – Finances locales 7.5 Subventions

ASSOCIATIONS DIVERSES	
Harmonie	5 000
Harmonie (Ecole de Musique)	2 300
Comité des Fêtes	18 000
Les Pêcheurs Boulinéens	1 100
Scrabble de Bouligny	200
Amicale des Sapeurs-Pompiers + JSP	1 100
Vétérans de la Pétanque	50
Vétérans du Foot	50
Top Loisirs	60
Bouligny Colore la Vie	200
CREA	200
ABC	60
Total	<u>28 320</u>

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Football Club du Bassin Piennois	3 520
Tennis Club Boulogny Pôle Piennois	1 190
RCB Lyonnaise	410
Boule Lyonnaise des Mines de Boulogny	380
Gymnastique Volontaire	320
UNSS Collège	1 200
Judo Baroncourt	280
Arc Club Boulogny	1 145
Karaté Spincourt	30
BC Tucquenois	125
La Victoria de Mont-Bonvillers	70
Total	<u>8 670</u>

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	
FNDIRP (Fédération des déportés et résistants)	100
FNACA (Anciens d'Algérie)	200
UFAC (Union Française des Anciens Combattants)	200
Souvenir Français	100
ACPG CATM	200
Total	<u>800</u>
Total Général	<u>37 790</u>

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/07 Subventions 2019 accordées à d'autres bénéficiaires :

7 – Finances locales 7.5 Subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Syndicat CGT des retraités Mine de Joudreville	400
Syndicat retraités veuves et invalides Bouligny	400
Syndicat CGT des personnels actifs et retraités du Canton de Bouligny	300
AROEVEN	115 000
Mission Locale	2 750
Foyer Jacques Duclos (Piennes)	50
Défense contre le rat musqué	30
Structure multi-accueil coccinelle de Piennes	1 500
Maison de retraite Victor Bonal	400
APF France Handicap	100
Association Arc en ciel de Joeuf	100
Association DYNAM'HAUT d'Audun-le-Roman	400
Association Art en Stock de Joudreville	300
Comité des Fêtes de Tucquegnieux (1^{er} mai)	400
Total	<u>122 130</u>

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/08 Subventions 2019 accordées aux établissements d'enseignement :

7 – Finances locales 7.5 Subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Coopérative scolaire Collège pour voyage	1 470
Coopérative scolaire Collège pour théâtre	500
Coopérative scolaire Robespierre	800
Coopérative scolaire RASED	400
Total	<u>3 170</u>

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

N°20190412/09 Subventions 2019 au CCAS :

7 – Finances locales 7.5 Subventions

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer au CCAS une subvention de 15 000 € (quinze mille euros).

Pour : 20

Abstention : 0

Contre : 0

Remarques

Gérard FISCHESSE : l'entreprise Eurovia a fortement abîmé le chemin jaune suite aux passages répétés de ses camions.

Noël BERTRAND : suite aux multiples dépôts sauvages sur le chemin jaune, une caméra été installée.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h30